

Fiche de données de sécurité
Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Alkamuls EL 620
Synonymes : Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent tensioactif
Emulsifiant

Utilisations restreintes : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Univar Solutions Canada Ltd.
Adresse : 64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30
(heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification dangereuse de la substance ou du mélange**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

No.-CAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
61791-12-6	Castor oil, ethoxylated	99	Castor oil, ethoxylated
7732-18-5	Water	1	Water

Les gammes exactes de ce mélange ne sont pas divulguées en raison d'un secret commercial.

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

Fiche de données de sécurité

Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

En cas de contact avec la peau	: appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre
--------------------------------	---

Fiche de données de sécurité

Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

contre l'incendie et l'explosion	: l'incendie.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockage sûres	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	
Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: visqueux
Couleur	: jaune
Odeur	: faible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 6.5 - 8.5
Freezing Point (Point de congélation)	: < 5 °C (< 41 °F)
Boiling Point (Point/intervalle d'ébullition)	: > 200 °C (> 392 °F)
Point d'éclair	: 293 °C (559 °F) Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 0.01 mmHg @ 25 °C (77 °F)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.04 - 1.05 gcm3 @ 25 °C (77 °F)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres sol- vants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto- inflammabilité	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 250 - 1,000 mPa.s @ 25 °C (77 °F)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dan- gereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Oxydants forts Agents réducteurs forts

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Composants:

61791-12-6:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

61791-12-6:

Espèce: Lapin

Fiche de données de sécurité

Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

Résultat: Non irritant pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

61791-12-6:

Espèce: Lapin

Résultat: Non irritant pour les yeux

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

61791-12-6:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Espèce: Salmonella typhimurium
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammariennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Composants:

61791-12-6:

Cancérogénicité - Evaluation : Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

61791-12-6:

Tératogénicité - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Fiche de données de sécurité
Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****61791-12-6:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TDG (Transportation of Dangerous Goods):** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IATA (International Air Transport Association):** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Fiche de données de sécurité
Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

Code IMDG: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

NPRI Composants : 123-91-1
75-21-8

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

Date de révision : 11/06/2022

Ancienne FDS : : R0405124

Numéro de la matière:
70935,

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet
--

Fiche de données de sécurité

Alkamuls EL 620

Version 1.1

Date de révision: 11/06/2022

ACGIH	American Conference of Government Industrial Hygienists	LD50	Lethal Dose 50%
AICS	Australia, Inventory of Chemical Substances	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
DSL	Canada, Domestic Substances List	NFPA	National Fire Protection Agency
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances
MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
LC50			Lethal Concentration 50%